

La vie bourgeoise au siècle dernier

George Bervin

Volume 1, Number 4, Winter 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/6400ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bervin, G. (1986). La vie bourgeoise au siècle dernier. *Cap-aux-Diamants*, 1(4), 15–19.



*Portrait d'une famille
bourgeoise de Québec en
1808-1809. Les livres,
les instruments de musi-
que, la présence d'ani-
mal domestique, de
jouets d'enfants, de l'a-
meublement et des cos-
tumes expriment fort bien
le mode de vie des biens
nantis de cette époque.
«John William Woolsey
et sa famille» peinture de
William Berczy, 1808-
1809.
Galerie nationale du Ca-
nada, Ottawa.*

LA VIE BOURGEOISE AU SIÈCLE DERNIER

*par George Bervin**

Dans les premières décennies du XIX^e siècle, l'activité commerciale et la croissance démographique donnent à la ville de Québec des élans de prospérité. Ceux qui sont en mesure de tirer profit de cet essor économique connaissait alors les plus beaux agréments de l'existence. Il en est ainsi pour les membres des professions libérales (médecins, avocats, notaires et architectes) dont le mode de vie illustre bien la situation matérielle des classes aisées de Québec à cette époque.

Ces individus sont généralement mariés, et leur famille se compose en moyenne de cinq à six personnes. Assez souvent, l'aîné des garçons prend le ou les prénoms du père

et l'aînée des filles porte les prénoms de sa mère. Dans presque tous les cas observés, l'épouse est une personne instruite qui sait lire et écrire et qui vient elle-même d'une famille aisée et urbaine. Les enfants du couple s'instruisent dans un collège et ont parfois un maître qui leur dispense en plus des cours privés, en musique ou en mathématiques par exemple. Il n'est pas rare qu'un des garçons de la famille suive les traces de son père.

Ces gens des professions libérales tiennent leur bureau pour la plupart à l'intérieur de leur résidence principale et se font aider,

* historien, candidat
au doctorat, Université de Montréal

dans le cas des notaires et des avocats, par un clerc. Celui-ci est simplement un apprenti qui en vient après un an ou deux à rédiger les documents pour les clients de son maître. Dans le cabinet de travail du professionnel se trouvent un coffre-fort, des gazettes et, dans le cas du médecin, des instruments chirurgicaux (frissonnons avec le malade de l'époque!) placés bien en évidence. La bibliothèque y occupe également une place importante. Elle est en quelque sorte le symbole de la compétence et du savoir de son propriétaire.

Des rayons biens garnis

Les membres des professions libérales ont en commun une bibliothèque contenant le plus souvent des livres d'histoire, des œuvres de grands écrivains européens ayant marqué leur époque, comme Voltaire par exemple, ainsi que des dictionnaires. En outre, désireux de se tenir au courant des derniers progrès réalisés dans leur sphère d'activité respective, nombreux sont ceux qui se procurent les plus récentes publications. C'est ainsi qu'à la seule lecture de certains titres figurant sur les rayons, on peut déterminer rapidement la profession exacte de l'utilisateur. Le D^r William Holmes, qui demeure dans la haute-ville, possède vers 1833 plus de 50 ouvrages de médecine, en plus d'autres livres sur divers sujets. Pour sa part, l'avocat François Romain, domicilié rue Des Jardins, a plus de 40 volumes de droit, incluant des ouvrages de droit français, de droit anglais et de droit romain.

D'autre part, les titres en disent long sur l'appartenance ethnique. L'anglophone a bien souvent plusieurs volumes sur l'histoire de l'Angleterre (qu'il soit notaire, avocat ou médecin), sur la vie de Wellington (le grand vainqueur de Napoléon) ou sur l'histoire navale. Le francophone, quant à lui, place bien en vue son histoire de France, son Nouveau Testament, sa Coutume de Paris, sa Règle du Droit français, ainsi que les œuvres de Racine et de Molière. Sa collection renferme aussi bien des titres anglais ou français que latins. L'élite canadienne-française ne se trouve donc pas tout à fait coupée culturellement de son ancienne métropole, et cela quelque 70 années après la Conquête. Ironiquement on constate que ce sont des importateurs anglais de Québec qui font venir la plupart de ces livres et les mettent en vente.



Buste de Pierre Bédard, avocat et député de Québec. Il dirigea le parti canadien lors des événements de 1810.

Bals, concerts et encans

Pour meubler leurs loisirs, il arrive souvent que les membres des professions libérales aillent entendre un concert donné par un orchestre de passage à l'hôtel Union, situé à la Place d'armes. Ceux qui sont Canadien français peuvent également assister à une pièce de Molière, par exemple *Le médecin malgré lui*, ou à une autre pièce jouée en anglais.

Lorsqu'ils désirent se dégourdir les jambes, il n'est pas rare qu'accompagnés de leur épouse, ils aillent à un bal masqué à ce même hôtel, qui est alors sans contredit le lieu par excellence des rencontres mondaines. Si ces messieurs et dames ne veulent pas se déguiser, qu'à cela ne tienne, les organisateurs de la fête mettent une pièce à la disposition de ceux qui ne sont pas masqués, mais «ils n'auront point le droit de danser ni de se mêler aucunement avec les masqués». Ces festivités débutent habituellement à sept heures du soir et le prix d'entrée est d'environ 7 shillings.

Pendant l'été, tout ce beau monde ira assister à des courses de chevaux ou à un concert en plein air, après quoi ils retourneront peut-être à l'hôtel Union prendre part à

un encan du soir. Les objets vendus à cette occasion pourront être une collection de livres précieux, en français ou en anglais, des pièces de joaillerie, de la vaisselle en argent, des pistolets, ou encore des tableaux et autres œuvres d'art.

Dans l'ensemble, qu'ils soient membres des professions libérales ou marchands importants, ces individus font partie de clubs ou d'associations volontaires telles la Société d'agriculture de Québec, la Société loyale et patriotique du Bas-Canada et la Society for Promoting Education, pour ne nommer que celles-là. Ils font des dons en argent à ces organisations et cela est très important pour eux car les journaux, et en particulier *la Gazette de Québec*, prennent la peine de publier les noms de ces généreux donateurs. Ainsi, ils sont identifiés à une élite qui participe activement à la vie sociale de la cité, et bénéficient d'une certaine publicité auprès de la population en général.

Un certain confort

Il est généralement admis que les membres des professions libérales de Québec au cours de la première moitié du XIX^e siècle,



Bal au Château Saint-Louis en 1801.
Aquarelle et graphite de
George Heriot. Archives
publiques du Canada,
Ottawa.

indépendamment de leur origine ethnique, évoluent dans un environnement matériel bien supérieur à celui des citoyens ordinaires. Cela est vrai surtout de ceux qui ont réussi à se faire une grosse clientèle et, plus encore, si celle-ci comprend le milieu des affaires. Assez souvent, ils sont propriétaires de leur résidence principale, située dans la haute-ville, et certains ont même une résidence secondaire en périphérie.

Leurs maisons ne sont peut-être pas aussi grandes et aussi luxueuses que celles des marchands-négociants, mais il n'en demeure pas moins que les professionnels vivent la plupart du temps dans des maisons en pierre à deux étages (les marchands-négociants logent dans des maisons à deux ou trois étages), avec une grande cour où se trouvent au moins un hangar et une écurie.

De plus, on retrouve sur leur table de nombreuses denrées importées d'Europe, des États-Unis et des Antilles anglaises, en plus de celles venues d'Asie et d'Orient par un port anglais. Les produits transformés provenant d'Angleterre sont plus nombreux et plus couramment consommés que ceux venus d'ailleurs. On s'aperçoit cependant qu'avec les années les importations américaines prennent une place grandissante auprès de ces consommateurs.

Ces gens ont le choix parmi un nombre élevé de produits de consommation courante, que ce soit du riz des États-Unis, du fromage, du beurre, du porc salé ou du jambon importés du Royaume-Uni. Pour étancher leur soif, ils peuvent choisir parmi les meilleurs vins du monde, tels les bordeaux, les vins de Madère ou de Ténériffe, ou se procurer du whisky anglais. Le dessert peut être fait de fruits exotiques, d'amandes douces, de prunes de France, de noix de Barcelone et de chocolat anglais. La famille déguste le digestif ou le thé dans le salon ou sur la terrasse située en arrière de la maison, et encore là, la variété ne manque pas: thés Hyson ou Souchong et autres thés chinois, mais aussi thé anglais et café de la Jamaïque ou d'autres Antilles anglaises, eau-de-vie de Cognac ou autres liqueurs fines, et à l'occasion du champagne. Les fumeurs goûtent un bon cigare de La Havane pendant que la fille aînée (si elle n'a pas encore pris époux) donne une petite sérénade au piano pour le reste de la famille. Il ne faut pas oublier qu'il est de bon ton pour ces membres des professions libérales d'avoir un piano (importé d'Angleterre) ou un autre instrument de musique à la maison: c'est le symbole d'une certaine réussite sociale.

Situation financière

L'aisance matérielle dont jouissent tous ces notaires, avocats, médecins et autres membres des professions libérales peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, la poussée démographique va entraîner une hausse de leur clientèle, surtout à partir du début du XIX^e siècle, et cette augmentation de la population à l'intérieur de la ville se poursuivra graduellement avec les années. Ces professionnels bénéficient donc d'une clientèle en augmentation constante, et une telle situation entraîne des rentrées d'argent régulières dans leurs coffres. Ainsi, dans le cas des notaires, toutes



Vue de la Place d'Armes et de l'église épiscopale d'Angleterre, prise du jardin du gouverneur. À l'arrière, l'hôtel Union, construit en 1805, contraste avec les édifices du régime français. Lithographie de W. Walton d'après un dessin de R.-A. Sproule imprimée à Londres en 1832 par C. Hullmandel.

Tous ces avocats, notaires et médecins bénéficient bien sûr d'un régime alimentaire rarement à la portée d'un charpentier, d'un journalier ou d'un forgeron. En effet, pour ceux qui possèdent une résidence à la campagne, il est facile de s'approvisionner sur place en légumes frais, en volailles, aussi bien qu'en foin pour leur cheval et en bois de chauffage. Quant à ceux qui ne jouissent pas de tels avantages, ils se font parfois payer leurs services professionnels en nature, en particulier lorsqu'ils sont en contact avec des cultivateurs des campagnes environnantes, comme Charlesbourg, l'île d'Orléans et L'Ancienne-Lorette.

les couches de la population de la ville et même de la campagne environnante font appel à leur compétence. Lorsque vient le moment de rédiger un acte de vente de terre, de prêter une somme d'argent, de donner quittance à son créancier, de rédiger son testament, de procéder à un inventaire après décès ou de se marier. C'est donc dire qu'ils sont assez occupés et que leurs revenus augmentent constamment.

D'ailleurs, en examinant les minutiers des notaires de la ville de Québec au cours de cette période, on s'aperçoit du nombre très élevé d'actes qu'ils ont rédigés. C'est le cas des notaires Louis Panet, Joseph Bernard Planté, Roger Lelièvre, Archibald Campbell, Edward Glackmeyer et de bien d'autres.

Une conjoncture économique favorable

Vers 1800-1835, la ville de Québec profite d'une activité commerciale qui n'a rien à envier à celle que connaît Montréal. Son élite commerciale est aussi importante et elle a souvent besoin de la compétence juridique des notaires et des avocats pour mener des activités économiques parfois complexes. Il ne faut pas s'étonner dès lors que les professions libérales profitent de cette dynamique économique pour augmenter substantiellement leurs revenus. Certains notaires et avocats ont une clientèle régulière de grands marchands pour qui ils peuvent rédiger annuellement des dizaines de documents juridiques.

Par ailleurs, étant en contact constant avec des représentants des groupes commerciaux, ils profitent de bonnes informations pour investir et faire fructifier leur argent. Dans l'ensemble, les membres des professions libérales de Québec investissent dans le domaine foncier et immobilier. Par exemple, le D^r William Holmes a 8 maisons en location vers 1831, 15 lots de terre en ville et plus de 350 arpents de terre à la campagne. L'ingénieur John Cannon, qui demeure rue Des Pauvres dans la haute-ville, est propriétaire de 8 maisons, de 11 lots et de nombreux arpents de terre à la campagne. Par le biais de ces terres, nombreux sont ceux qui n'hésitent pas à s'engager dans le commerce lucratif du bois, qui est alors en pleine expansion tandis que d'autres vont louer des terres à de jeunes cultivateurs dans le but de percevoir

une rente annuelle. On retrouve même des professionnels qui prêtent des montants d'argent à plusieurs individus.

Dès lors, on s'explique facilement la qualité de l'environnement matériel dans lequel évoluent la plupart des membres du groupe et leur famille. Cette situation découle de leur aisance financière qui est due, rappelons-le, à l'accroissement de la population et aux retombées de la conjoncture économique dont ils profitent. Cette aisance aura des répercussions sur le plan sociopolitique, car les membres des professions libérales, en particulier les Canadiens français bien nantis, ne chercheront pas à obtenir des fonctions administratives élevées dans l'appareil gouvernemental. Ils savent que ces postes sont généralement dévolus à la minorité anglophone. Quant aux emplois



de moindre importance, ils ne rapportent pas un salaire alléchant par rapport aux revenus que ces hommes tirent de leurs activités professionnelles et économiques. Ne profitant pas du patronage gouvernemental en matière d'emploi, ces professionnels vont se lancer dans la politique active pour obtenir le contrôle du Parlement. Ils réclameront des autorités coloniales un droit de regard sur les subsides et aussi la responsabilité ministérielle, autrement dit, le contrôle du pouvoir politique et économique de la province du Bas-Canada.

Au coin des rues Saint-Louis et d'Auteuil s'élève la maison du juge en chef de la colonie, Jonathan Sewell. Au loin on aperçoit l'arcade de la porte Saint-Louis. Aquarelle de James Pattison Cockburn, 1829. R.O.M., Toronto.